

FORMATION MAQUILLAGE PERMANENT SOURCILS [4 JOURS]

[V03 - JANVIER 2025]

OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'initier, en formation initiale, ou se perfectionner et maîtriser en toute confiance et avec professionnalisme les techniques du maquillage permanent des sourcils au moyen du dermographe et suite à une analyse des besoins réalisée en amont de la formation.

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- **Domaine 1 : ARTISTIQUE** - Restructurer un sourcil, réaliser le dessin dans les règles de l'art, les proportions.
- **Domaine 2 : TECHNIQUE** - Maîtriser les techniques spécifiques du maquillage permanent des sourcils « Ombré, poudré, shading », comprendre les différents types d'aiguilles, leurs spécificités en pratique, adapter le mouvement à la technique choisie, adapter la vitesse suivant le type de peau.
- **Domaine 3 : CHROMATIQUE** - Utiliser les fondements de la colorimétrie, choisir les pigments adaptés à chaque modèle suivant son phototype, acquérir l'harmonie des couleurs, neutraliser une ancienne pigmentation.
- **Domaine 4 : PRATIQUE** - Gérer parfaitement son poste de travail / l'analyse du besoin de la cliente, choisir la technique à utiliser suivant le modèle, réaliser un maquillage permanent des sourcils sur modèle (3 modèles par élève).

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation Hygiène et salubrité (sur présentation du certificat de formation).

PUBLIC CONCERNÉ

Personne majeure et Professionnels du maquillage permanent ou du tatouage, personnes en reconversion professionnelle dans les domaines de l'esthétique, du maquillage permanent et du tatouage, maquilleurs.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

3 sessions par an minimum.

Sur demande par téléphone, par mail, ou via le site Internet.

Délais selon l'agenda des sessions inter : 7 jours avant le début de la formation (selon la disponibilité des places).

CONTENU DE LA FORMATION

1. CONNAISSANCES THÉORIQUES

Rappel des règles d'hygiène / Définitions / Indications et contre-indications.

2. CONNAISSANCES : « ARTISTIQUE »

La peau / Les règles de dessin / Jeux de lumière, « ombré, poudré, shading ».

3. CONNAISSANCES : « TECHNIQUE »

Entraînement sur peau et tête en latex des différentes techniques et les aiguilles spécifiques.

4. CONNAISSANCES : « CHROMATIQUE »

Les fondements de la colorimétrie / Les couleurs / Échelle de Fitzpatrick / Neutralisation / Corrections / Ateliers pratiques.

5. CONNAISSANCES : « PRATIQUE »

La mise en pratique sur modèles / Gestion du poste de travail / Marketing / Photos.



DURÉE

4 jours consécutifs : 28 heures
10h00 / 13h00 – 14h00 / 18h00. Pause déjeuner 13h00 / 14h00

FORMATRICE

Laetitia LÉVY, Esthéticienne Dermographe. Pratique du maquillage permanent depuis 2011.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Book formation et/ou clé USB, exposés théoriques illustrés par des photos, des graphiques et par des ateliers pratiques. Pratique sur peau d'entraînement, tête d'entraînement et sur 3 modèles en individuel choisis par le ou la stagiaire.

MODALITÉS DE SUIVI

Dispositif de suivi / Analyse des besoins en introduction / tour de table / questions-réponses / évaluations
Détail des modalités d'évaluation par compétence visée :
• Réalisation d'un dessin / table ronde / entraînements théoriques suivis de pratique sur 3 modèles.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 mini et 4 maxi par session. Possibilité de formation en individuel (se renseigner).

DATES

Nous consulter

LIEUX DE FORMATION

EMPREINTES : 25 rue de la république - 30400 Villeneuve-lès-Avignon, ou au sein de votre institut
ou **SMINA MIN d'Avignon** 135 avenue Pierre Sémard - Bâtiment H1 - 84000 AVIGNON SUD.

CONTACT

Laetitia LÉVY : 06.43.17.42.28
Courriel : formation@laetitialevy.fr

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Livret de formation et/ou clé USB, paperboard, plaques et têtes en latex salle équipée pour les ateliers pratiques et pratique sur modèles. Matériel fourni hors dermographe, modules.
- Matériel fourni hors dermographe et consommables (modules non fournis) si vous pratiquez.
- Poste de travail complet avec consommables à disposition.
- Suivi sur groupe WHATSAPP illimité.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nous contacter pour réaliser une étude personnalisée selon votre handicap.
Accessibilité PMR.

COÛT DE FORMATION

2 350,00 € (Exonéré de TVA - Art. 261.4.4 A du Code Général des Impôts)



FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de formation

(Arrêté du 12 décembre 2008 pris pour l'application de l'article R.1311-3 du code de la santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel)